

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

En traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 17 Février 1885.

NOUVELLES LOCALES

Un service anniversaire a été célébré le 10 de ce mois à l'église paroissiale de Marchais, en mémoire de S. A. S. Madame la Princesse mère et de S. A. S. Madame la Princesse Antoinette.

M^{te} le Prince Héréditaire ainsi que les personnes attachées à la Maison de Son Altesse Sérénissime et tous les employés du Château et du Domaine, assistaient à cette cérémonie, qui avait attiré la plus grande partie de la population de la commune, désireuse de témoigner son attachement et sa gratitude envers la famille Princière, pour les nombreux bienfaits dont elle ne cesse d'être comblée.

M. le Lieutenant-Colonel baron d'Orémieux, aide de camp de S. A. S. le Prince, a eu l'honneur de dîner, vendredi 13 de ce mois, à la table de LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg.

S. A. R. le Prince de Galles, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé à Monte Carlo mercredi 11 février et s'est rendu immédiatement au Grand-Hôtel Continental, où des appartements lui avaient été préparés.

Le Prince, après avoir fait une apparition au concert et dans les salons du Casino, a dîné au restaurant du Grand-Hôtel où l'on avait dressé une table de dix couverts; LL. AA. le Prince et la Princesse de Saxe-Meiningen figuraient parmi les convives.

Le soir, Son Altesse Royale a assisté jusqu'à la fin au concert Padeloup et a applaudi à différentes reprises, paraissant surtout écouter avec beaucoup de plaisir le violoniste Marsick et les morceaux de chant.

Le Prince de Galles est reparti le lendemain pour Cannes.

On lit dans le *Figaro* du 13 février la dépêche suivante, datée du 11 :

S. A. R. le prince de Galles est arrivé de Cannes pour visiter la principauté de Monaco. Aujourd'hui, Son Altesse est descendue au Grand-Hôtel où un appartement avait été retenu dès la veille. Elle était accompagnée de sa suite ordinaire. Le prince a dîné au restaurant du Grand-Hôtel, où l'on avait dressé pour lui une table de dix couverts; il avait, comme convives, le prince et la princesse de Saxe, le colonel et M^{re} Fraser, le major Stephenson, le capitaine Percéval, M. Knopp et M. Wilson.

Monseigneur l'Evêque vient d'adresser aux fidèles de la Principauté sa lettre pastorale suivie d'un mandement à l'occasion du Carême de 1885.

Sa Grandeur, après avoir exposé la salutaire influence pour l'homme chrétien, du recueillement et de la prière à cette époque anniversaire de la lente agonie du Christ, s'attache à démontrer le devoir qui s'impose à tous les vrais serviteurs de Dieu de pratiquer ouvertement la religion, objet de leur foi; devoir de justice et devoir d'honneur.

Nous extrayons de la seconde partie de son éloquente lettre à son fidèle troupeau, le passage suivant :

La pratique religieuse est un devoir de justice; c'est aussi un devoir de dignité et d'honneur.

Nous apprécions, Nos très chers frères, les hommes qui, ayant des principes et des convictions, y conforment leurs actions et l'ensemble de leur vie; fussent-ils dans l'erreur, leur conduite dénote du caractère, et on salue volontiers les hommes de caractère. Que si, au lieu d'être dans l'erreur, ils marchent en pleine vérité, alors l'admiration va à eux sans réserve, ils font honneur à leurs principes, ils mettent de la dignité dans leur vie. Mais voici que leurs principes sont attaqués, le vide se fait autour d'eux, on les abandonne, et cependant, malgré la persécution et l'abandon, ils persévèrent dans leurs convictions, ils les défendent courageusement. Oh! alors, ce n'est plus seulement à l'admiration qu'ils ont droit; ils excitent l'enthousiasme, on les acclame comme des modèles parfaits d'honneur et de dignité.

Vous faites partie, Nos très chers frères, de l'Eglise catholique, la seule qui possède la vérité entière et parfaite, parce que seule elle a conservé la vraie doctrine de Jésus-Christ. De plus, la ville de sainte Devote n'a jamais failli à la foi catholique; ni le schisme, ni l'hérésie n'ont déchiré sa robe virginale; ses princes ont toujours été dévoués à l'Eglise, aussi bien à l'heure actuelle qu'à Vienne, à Lépante et autour du tombeau du Christ avec Godefroi de Bouillon. Or, nous vous le demandons, dans de telles conditions, avec un passé si beau, ne devez-vous pas à l'honneur chrétien de montrer quelque chose de plus qu'une foi vague et simplement admiratrice? Non, ce n'est pas assez pour vous, il vous faut une plus riche offrande, votre propre dignité vous oblige à être les fidèles observateurs de la loi divine, à pratiquer hautement et intégralement la religion de Jésus-Christ. En d'autres temps, ne pas agir ainsi serait une faiblesse; aujourd'hui, ce serait un crime.

En effet, le soldat qui abandonne son drapeau, même en temps de paix, est toujours digne de blâme; mais s'il déserte sur le champ de bataille, devant l'ennemi, il se couvre d'une flétrissure indélébile, et il n'y a qu'un mot dans toutes les langues pour le stigmatiser. Eh! bien, Nos très chers frères, au point de vue religieux, nous sommes sur un vrai champ de bataille et vous êtes en face de l'ennemi; ils sont nombreux ceux qui, autour de nous, attaquent nos croyances et blasphèment ce que nous aimons et vé-

nérons; est-ce le moment de vous négliger dans l'accomplissement de vos devoirs religieux et de paraître moins chrétien? Oh! non, l'honneur chrétien lui-même vous impose, au contraire, un plus grand attachement à l'Eglise, le retour courageux et sincère à la pratique religieuse.

Une famille illustre porte dans ses armoiries les clefs de saint Pierre, avec cette belle devise: *Etiamsi omnes, ego, non!* quand même tous vous abandonneraient, moi, jamais! prenez-la, réunissez-la à la noble devise de nos princes: *Deo juvante*, et dites, Nos très chers frères: avec l'aide de Dieu, nous ne faillirons pas à nos saintes croyances, et au milieu des doctrines antireligieuses et antisociales qui désolent l'Eglise, nous reviendrons à la pratique de notre foi.

C'est, du reste, Nos très chers frères, le seul moyen de la conserver. Car, de même que les exercices du corps entretiennent sa vigueur, ainsi les œuvres fortifient la foi; au contraire, l'inaction, la négligence, la tiédeur, sont les précurseurs de la mort, aussi bien pour la foi que pour les corps; c'est ce qu'a énergiquement exprimé l'Apôtre: la foi sans les œuvres est morte; *fides sine operibus mortua est*. C'est un arbre dont les racines, privées d'humidité, cessent de fournir au tronc et aux branches le suc nourricier; elles s'émacient peu à peu et finissent par se dessécher. Or, les œuvres qui, entre toutes, fortifient la foi, sont les Sacrements de l'Eglise; on les a comparés à des canaux qui portent la vie et la fertilité partout où ils pénètrent. Ainsi en est-il des Sacrements de l'Eglise; ainsi en est-il surtout de la Confession et de la Communion.

La lettre pastorale est suivie du mandement dont voici la teneur :

ART. 1^{er}. — En vertu des pouvoirs apostoliques qui Nous ont été conférés, Nous accordons, pour cette année, à tous les fidèles des deux sexes qui ne sont pas liés par un vœu spécial, la permission d'user d'aliments gras à l'unique repas de tous les jours de Carême, à l'exception des vendredi et samedi de chaque semaine, du mercredi des Cendres, du mercredi des Quatre-Temps, de la veille de saint Joseph, de la veille de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, du mercredi et du jeudi de la Semaine-Sainte.

Les personnes non soumises à la loi du jeûne, ainsi que celles qui en ont été dispensées, pourront user d'aliments gras à chaque repas.

ART. 2. — Nous permettons l'usage des œufs, du beurre et du laitage à l'unique repas de tous les jours, à l'exception du Vendredi-Saint.

L'assaisonnement des mets à la graisse est permis pendant toute l'année.

ART. 3. — Nous permettons l'usage d'aliments gras à tous les repas du dimanche.

Reste interdite, pendant tout le Carême sans exception le dimanche, la promiscuité de la viande et du poisson.

ART. 4. — Nous autorisons MM. les curés et confesseurs à accorder des permissions plus étendues à ceux de leurs paroissiens ou pénitents qui en auraient besoin.

ART. 5. — Les personnes qui profiteront de ces

dispenses, les compenseront, suivant le désir du Saint-Père, par une aumône en faveur d'une œuvre de la Principauté; cette aumône, qui est *absolument obligatoire*, nous sera envoyée directement ou remise aux curés ou confesseurs qui nous la feront parvenir, ou encore déposée dans les troncés qui seront placés à cet effet dans la Cathédrale, et dans les églises Saint-Charles et Sainte-Dévote.

ART. 6. — Les personnes pauvres suppléeront, suivant le jugement de leur curé ou confesseur, au défaut d'abstinence et d'aumône, par des prières ou d'autres œuvres de pénitence.

ART. 7. — En vertu d'un indult du Saint-Père, le temps de satisfaire au devoir pascal, qui commence le dimanche des Rameaux, est prolongé, pour cette année, jusqu'au troisième dimanche après Pâques inclusivement.

ART. 8. — Des prédications et des exercices religieux auront lieu, plusieurs fois par semaine, dans les différentes églises de la Principauté; l'heure à laquelle ils auront lieu sera indiquée plus tard. Nous permettons de les faire suivre de la bénédiction du Saint-Sacrement avec le Ciboire.

Les prédications à la Cathédrale sont fixées aux dimanches, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 3 heures. Nous invitons tous les fidèles à y assister régulièrement.

Une retraite aura lieu à la fin du Carême pour la préparation à la communion pascale; la date en sera déterminée en son temps.

ART. 9. — Nous accordons une indulgence de quarante jours aux fidèles, chaque fois qu'ils assisteront aux prédications du Carême.

Mercredi 18 Février

JOUR DES CENDRES

10 heures du matin. — M^r l'Evêque fera la bénédiction des cendres à la Cathédrale et assistera à la grand'messe qui sera célébrée après la distribution des cendres

PRÉDICATION DU CARÊME

La station sera prêchée par le R. P. Lorençot, de la Compagnie de Jésus.

Il y aura sermon à la Cathédrale les mercredi, vendredi et dimanche de chaque semaine, à 3 heures de l'après-midi.

La prédication commencera le premier dimanche de Carême, 22 février.

La date des retraites, qui auront lieu à la fin du Carême, sera ultérieurement fixée.

A partir du premier dimanche de Carême, jusqu'à Pâques, les vêpres, avancées d'une demi-heure, seront chantées à 2 heures et demie précises.

M. Charles Vidal, commissaire spécial du Cercle des Etrangers, ancien commissaire de police de Monte Carlo, officier de l'ordre du Nichan Iftikhar de Tunis, chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique d'Espagne, est décédé le 15 février courant, dans sa soixante-cinquième année. Sa parfaite urbanité et ses longs services étaient appréciés de tous.

Hier matin est arrivé dans notre port le beau yacht anglais la *Franziska*, qui vient faire tous les hivers de fréquentes visites dans la Principauté.

Les solennités musicales dont l'organisation est confiée à M. Pasdeloup, continuent à attirer, chaque fois, une élégante et nombreuse société. Mercredi, pour le quatrième concert, nous avons entendu M. Marsick, — un étonnant violoniste pour qui il n'existe point de difficultés; — le deuxième acte de *Manon*, et la scène de la prison de *Faust*.

M^{lle} Simonnet, toujours charmante, a chanté et joué le rôle de Manon Lescaut avec beaucoup de talent et de charme. On a surtout remarqué la romance: *Adieu, petite table*. M. Capoul s'est acquitté du rôle de Des Grieux avec le véritable sentiment du rôle; aussi aimable chanteur que brillant chevalier, il a été fort applaudi surtout après le mor-

ceau: *En fermant les yeux*; M. Couturier est très bien dans le personnage de Lescaut.

M. Marsick, en véritable virtuose, a exécuté un *Concerto*, de Vieuxtemps, en si mineur, et des *Airs Bohémiens* de Sarasate, suivis d'enthousiastes applaudissements.

M. Faure a soupiré, comme il sait seul le faire, *Plaisir d'amour*, de Martini, qui lui a valu un chaleureux rappel. M. Vergnet s'est fait entendre dans l'air des cloches de *Dimitri*, de V. Jocières. La scène de *Faust*, par M^{me} Salla, MM. Faure et Vergnet, a été enlevée magistralement.

L'orchestre a exécuté trois morceaux, entre autres la valse lente de *Sylvia*, d'une façon tout à fait digne d'éloges.

Samedi, cinquième concert avec le violoniste Marsick, M^{lle} Simonnet, dans l'*Air du Concert à la Cour*, d'Auber; M. Faure, M. Biorksten, qui a dit un air de *Così fan tutti* (Mozart), des fragments d'*Hérodiade* de Massenet, par M^{me} Franck-Duvernoy et M. Vergnet, et de la *Favorite*, par M^{me} Salla, MM. Faure et Villaret.

Les habiles vocalises de M^{lle} Simonnet ont obtenu tous les suffrages. M. Biorksten est doué d'une fort jolie voix de ténor. M^{me} Franck-Duvernoy et M. Vergnet ont été fort applaudis dans leur duo d'*Hérodiade*; enfin la *Favorite* sera toujours pour M. Faure un véritable triomphe. Nul ne dira comme lui, avec un sentiment d'ironie mêlé d'amertume, les ravissants couplets: *Pour tant d'amour ne soyez pas ingrate!*

M^{me} Salla s'est montrée, dans le rôle de Léonore, ce qu'elle est constamment, cantatrice émérite et comédienne de grand talent.

En résumé, très belle soirée. N'oublions pas de mentionner M. Poinsoy qui s'est particulièrement distingué dans le décor d'*Hérodiade*.

M^{me} Franck-Duvernoy, élève de Cantier, de Bazille et de Nathan, débuta à l'Opéra-Comique à Paris en 1872. Celle qui était alors M^{lle} Kahn, avait pris pour cette première audition le rôle de *Galathée* que le souvenir de M^{me} Ugalde avait rendu des plus difficiles. Elle conquiert dès cette soirée, par sa voix chaude et colorée, son timbre cristallin, la souplesse de ses vocalises, les suffrages du public parisien. M^{lle} Kahn épousa trois ans après M. Edmond Duvernoy qui fut pour elle un habile professeur. Entre autres ouvrages qui la firent remarquer à l'Opéra-Comique, il convient de citer le *Pré aux Clercs*, *Haydée*, la *Dame blanche*, la *Fille du régiment*, *Zampa*, *Mignon*, *Carmen*, etc. En 1877, elle passa au Théâtre Lyrique où M. Halanzier, directeur de l'Opéra, vint lui proposer un engagement. Elle débuta sur la grande scène parisienne, le 10 avril 1878, dans le rôle de la reine Marguerite des *Huguenots*. La maestria avec laquelle elle chanta son grand air du second acte affirma son succès.

Elle a quitté l'Opéra en décembre 1881. Depuis, si nous ne nous trompons, elle a chanté en 1882 dans le concert Lamoureux, où elle a interprété les rôles d'Elsa de *Lohengrin*, et la *Vestale*, et au Théâtre-Italien de Saint-Petersbourg.

Les programmes illustrés par M. Th. Chartran, parent du Directeur Général de la Société des Bains de Mer, obtiennent un succès de plus en plus grand. Les portraits de MM. Capoul et Marsick, donnés la semaine dernière, ont été très remarqués. On en loue la ressemblance et le dessin.

Jeudi 19 février 1885, à 8 h. du soir
6^e CONCERT-PASDELOUP

Première Partie		
<i>Symphonie Pastorale</i>	Beethoven.	
1 ^{er} Morceau. — Exposition des sentiments à l'aspect des campagnes riantes.		
2 ^e Morceau. — Scène au bord d'un ruisseau.		
<i>Le Soir</i>	Gounod.	
M. FAURE.		
<i>Concerto</i> (pour piano).....	Mendelssohn	
M. PLANTÉ.		
<i>Hymne</i>	Haydn.	
Par tous les instruments à cordes.		
<i>Le Crucifix</i>	Faure.	
MM. FAURE, VERGNET.		
Deuxième Partie		
<i>Le Dernier Sommeil de la Vierge</i> ..	Massenet.	
<i>Noël</i>	A. Adam.	
M. FAURE.		
<i>Andante et Scherzo</i> ..	pour piano {	
<i>Gavotte d'Iphigénie</i> ..		Weber.
<i>Danse Hongroise</i>		Gluck.
M. PLANTÉ.		
<i>Aïda</i> (3 ^e acte).....	Verdi.	
M ^{me} SALLA, MM. VERGNET et COUTURIER.		

CASINO DU CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

Jeudi 19 février 1885 à 2 h. 1/2 de l'après-midi

12^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Roméo ACCURSI

1. *Le Songe d'une nuit d'été*, fragments symphoniques..... Mendelssohn.
2. Ouverture de *Freyshutz*..... Weber.
3. *La Danse macabre*, poème symphonique..... Saint-Saëns.
4. *Intermezzo*..... Diaz.
5. Marche de *Tannhauser*..... R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS

Concours bi-hebdomadaires (2^e Série)

Mardi 10 février

PRIX LAFOND. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 % — 5 pigeons à 25 mètres.

Gagné par M. Bernard battant M. Sutcliffe, second, et M. Crosfield troisième.

Autres poules gagnées par MM. de Dorlodot, comte de Montecupo, baron de Saint-Trivier, Welbore-Ellis, Blake, Day.

Samedi 14 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.

Partagée entre MM. le comte de Chateaubriand et Laurenti.

PRIX ESTERHAZY (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % — 5 pigeons.

Gagné par M. le baron de Saint-Trivier, battant M. Sutcliffe, second.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Gagnée par M. le comte de Chateaubriand.

En raison du nombre de tireurs présents, une troisième série de concours sera ajoutée au programme. Cette série sera close le 6 avril.

Lundi 16 février

PRIX DU COMITÉ. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 % — 5 pigeons à 26 mètres.

Gagné par MM. le baron de Saint-Trivier, premier; Kennedy, second; Day, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le colonel Vernon, Pinson, comte de Montecupo, Crosfield.

Samedi 21 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.

PRIX CAMAUER (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Mardi 24 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
 PRIX DREVON. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %. — 5 pigeons à 26 mètres.
 POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

TRAIN SPÉCIAL DE SALONS

Menton, Nice, Cannes et Marseille à Paris

Un train spécial, composé exclusivement de voitures à coupés-salons P.-L.-M., sera créé, au départ de Menton, pour Paris jeudi 19 février.

Départ de Menton . . . 5 h. 45 soir.

Arrivée à Paris 2 h. 25 soir.

Un train de même nature sera mis en circulation, le lundi de chaque semaine, au départ de Menton pour Paris, à dater du 23 février et jusqu'à nouvel avis.

Il n'est délivré qu'un nombre limité de billets, et seulement à destination de Paris.

Le train spécial ne prend de voyageurs que dans les gares de : Menton, Monte Carlo, Monaco, Villefranche, Nice, Cannes, Saint-Raphaël, Toulon et Marseille.

S'adresser à ces gares pour renseignements et achats de billets.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Nous apprenons la mort de M^r Postel, protonotaire apostolique, aumônier du couvent des Ursulines de Nice.

M^r Postel a succombé des suites d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Né à Couterne (Orne) le 22 février 1823, M^r Postel fut élevé au Petit-Séminaire de Paris. Au Séminaire de Saint-Sulpice, il eut pour condisciple M^r de Ségur et Ernest Renan. Il fut vicaire de l'Abbaye-aux-Bois et de Saint-Thomas-d'Aquin. Docteur en théologie, chanoine honoraire de Nancy, missionnaire apostolique, il passa à Alger en qualité de vicaire général. Il séjourna à Rome comme instituteur des enfants du prince Borghèse. Il aurait pu arriver aux plus hautes situations; mais il préféra se retirer à Nice pour la santé de l'unique enfant de son frère décédé, à laquelle il servait de père.

Dans ces dernières années, le Saint-Père récompensa son savoir et son dévouement, en le nommant protonotaire apostolique et camérier secret. Homme de travail, il a publié plus de 100 volumes, dont quelques-uns en latin sont destinés au clergé.

Les obsèques de M^r Postel ont eu lieu mercredi à la chapelle de Sainte-Ursule, paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nice.

— Dimanche, deux pick-pockets ont été arrêtés à la gare de Nice comme ils se livraient à leur coupable industrie au détriment des poches des voyageurs.

— Les fêtes du carnaval ont été très animées à Nice, beaucoup de monde, beau temps.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine du carnaval a débuté par un meeting d'anarchistes pour rire sur la place de l'Opéra qui a fort divertit la badauderie parisienne. Les précautions prises par la police n'ont pas été étrangères à l'innocente issue de la journée qui a prouvé que la ville la plus spirituelle de la terre pouvait être mystifiée à l'occasion comme le plus simple village.

Paris, d'ailleurs, en dépit de la crise ouvrière et des points noirs levés à l'horizon, a fêté les jours gras avec un entrain qu'il semblait avoir perdu depuis bien des années. Jamais on ne s'était autant costumé sur les bords de la Seine, et les mascarades ont fait rage dans la majorité des salons. C'est le monde de la banque, du haut commerce et des professions libé-

rales qui mène la danse: la haute fashion attend Pâques pour entrer dans la ronde.

Quelques éclaircies de soleil et la reprise des courses à Auteuil ont achevé d'animer la semaine. Le monde du sport a approuvé à l'unanimité le choix du comte de Kergorlay comme successeur, à titre de commissaire des courses, du regretté comte Hocquart de Turtot.

L'historien d'Argentré compte la maison de Kergorlay au nombre des plus grandes et des plus anciennes de Bretagne avec celles de Rohan, de Rieux, de Dinan et de Montfort. Les Kergorlay ont pris une part active aux sanglants démêlés de la Bretagne; leur esprit belliqueux, leur ardeur chevaleresque, leur dévouement à la cause nationale se résument par des actes éclatants et les placent au rang des plus brillants capitaines bretons au moyen-âge. Un sire de Kergorlay figurait déjà comme banneret à l'assise de Nantes, en 1057, et les croisades virent des Kergorlay parmi leurs combattants. Cette illustre famille a donné dans Jeanne de Kergorlay une ascendante à la maison de Bourbon, aïeule au septième degré du roi Henri IV et de la reine Marie-Stuart, et quand Louis XVIII appela à la pairie le comte Florian de Kergorlay, il lui adressa ces paroles: « Je suis bien aise d'avoir nommé un de mes cousins. »

A propos de sport, le rapport du baron de la Rochette, concluant à la suppression du pari au comptant et au rétablissement du pari mutuel, a amené les bookmakers, dont l'institution serait frappée au cœur si le projet de M. de la Rochette triomphait, à prendre diverses résolutions.

C'est ainsi qu'en ce cas, ils ouvriraient à Paris des offices qui seraient aux courses ce que les agents de change sont à la Bourse. On viendrait y donner des ordres exécutables dans telles ou telles conditions, en versant le montant du pari. D'autre part, il est question de former un syndicat de bookmakers importants avec agence centrale dans Paris et bureaux auxiliaires sur les champs de courses. L'agence centrale et les bureaux délivreraient, contre versement de l'argent, des chèques portant d'un côté la date du versement, son montant, la signature de trois membres du syndicat et le nom du dépositaire. L'autre côté servirait à l'annotation des paris que les bookmakers syndiqués accepteraient sur le champ de courses. Le talon du chèque resterait entre les mains du parieur et lui servirait à se faire payer le lendemain de la course.

Vous le voyez, les amateurs de paris peuvent se rassurer, il y a encore de beaux jours pour eux sur les champs de courses de la France.

Une classe de citoyens pour qui l'avenir se lève moins sûr, est celle des récidivistes. Le Sénat vient enfin de voter, à une immense majorité, la loi qui les concerne et dont M. Waldeck-Rousseau a poursuivi l'adoption, en dépit de tous les obstacles, avec une énergie et une persistance qui lui méritent la reconnaissance du pays. L'opinion publique réclamait vivement cette loi qui, si elle est appliquée avec vigueur, débarrassera le territoire de la France en général et Paris en particulier d'une foule de malandrins dont la présence constituait un véritable péril social.

De par cette loi, les jours gras seront mêlés de pleurs et de grincements de dents entre la barrière de la Chopinette et la barrière Blanche, mais le Paris honnête se frotera les mains, l'esprit plus tranquille.

L'hôtel Pellaprat, quai Malaquais, vient d'être acquis par l'Etat moyennant quatre millions deux cent mille francs pour servir d'annexe à l'Ecole des Beaux-Arts. L'Exposition des œuvres de Bastien-Lepage inaugurera la nouvelle destination de cet hôtel qui eut autrefois un passé littéraire célèbre, car c'est dans ces combles que logeait, au beau temps du romantisme, Gérard de Nerval, Arsène Houssaye et *tutti quanti*.

Cet hôtel était devenu la propriété du prince Joseph de Chimay par suite de son mariage avec Emilie Pellaprat, en premières noces comtesse de Brigode et décédée depuis longtemps déjà.

M. Edouard Pailleron, l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie* occupait un appartement dans l'aile droite de l'hôtel dont il avait fait un véritable musée, très aidé en cela par sa femme, née Buloz, collectionneuse enragée. C'est une installation nouvelle à

chercher pour le spirituel académicien et qui va mettre un arrêt à ses diners de semaine, si justement recherchés.

La *Vie Mondaine*, de MM. Najac, Ferrier et Lecocq n'aura pas aux Nouveautés l'éternité de succès de la *Vie Parisienne* de MM. Meilhac, Halévy et Offenbach, aux Variétés. Les scènes décousues, d'une invraisemblance pas trop extravagante, ont fatigué le public, malgré le mérite de l'interprétation. Quant à M. Lecocq, sa musique tourne au banal et au rebattu le plus complet. Il est grand temps que se rappelant la devise gauloise évoquée par son nom, il redise enfin à son tour: « Je chante clair! »

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

On lit dans la *Gazette de Francfort* du 1^{er} décembre:

« Une intéressante trouvaille, au point de vue de l'histoire naturelle, a été faite récemment dans le port de Deutz. Une machine à drague a mis à jour une dent colossale, pesant 4 kilogrammes; c'est une dent molaire d'un animal antédiluvien. On y reconnaît facilement la racine et la couronne. Elle a la forme d'une flamme large et basse et mesure 27 centimètres de longueur, 17 de hauteur et 7 d'épaisseur; elle est composée de deux substances différentes, savoir: de vingt couches d'une masse solide, glacée, qui sont unies par une couche intermédiaire plus tendre, que l'ongle, en la grattant, peut enlever. Chaque couche isolée de la masse dure se compose de côtes réunies et a la forme d'une flamme allongée. »

M. Dollinger, un riche amateur de Vienne, possède une collection de 610 clefs et de 210 serrures, datant de l'époque des Pharaons jusqu'au dix-huitième siècle de notre ère. Les serrures de l'ancienne Egypte ne diffèrent guère de celles des Grecs et des Romains; mais à partir du onzième siècle de notre ère, le mécanisme des serrures est de plus en plus compliqué; à l'époque de la Renaissance, elles deviennent de véritables œuvres d'art.

Il a été fait des expériences pour savoir à quelle profondeur la lumière pénètre dans les eaux du lac de Genève. On a exposé pour cela des plaques photographiques sensibles à diverses profondeurs. Les premiers essais ont conduit aux conclusions suivantes: La lumière du jour pénètre dans les eaux du lac à 170 mètres de profondeur; la force d'éclairage en plein jour est à peu près comparable à celle que nous percevons par une nuit claire sans lune. C'est en septembre que la lumière pénètre le plus profondément, probablement parce que, en automne et en hiver, les eaux atteignent leur maximum de limpidité. Il sera intéressant de recommencer ces expériences dans la mer et de déterminer la limite de pénétration de la lumière solaire, sensible à nos yeux, ou aux papiers photographiques, dans les eaux généralement très claires.

VARIÉTÉS

HYGIÈNE ALIMENTAIRE — CRESSON ET CHICORÉE

Le cresson, dont il existe bien des espèces botaniques, est une plante vivace aquatique, appartenant à la grande famille des crucifères: *Nasturtium aquaticum*: tel est le nom que Linné, dans sa nomenclature, donnait à cette plante surnommée la *santé du corps* par la sagesse des nations et par les cris de Paris. Le cresson ne saurait vivre que dans des eaux pures et excellentes à boire: à défaut de l'observation physico-chimique, sa seule présence dans une source ou dans une rivière indique la potabilité de l'eau.

Le cresson a une saveur piquante et aromatique particulière. Lorsqu'il est mâché, il excite la salivation par son action topique sur les gencives et sur la muqueuse buccale. Cette action a été utilisée parfois avec succès dans certaines maladies de la bouche, et notamment dans les ulcères du scorbut. Le cresson est d'ailleurs, parmi les végétaux d'alimentation, l'un de ceux auxquels la voix populaire a, de tout temps, attribué les propriétés les plus variées et les plus imaginaires aussi. Le docteur Monin, du *Gil Blas*, va jusqu'à assurer que le jus de cresson, en frictions sur la tête, fait repousser les cheveux.

Le cresson est un assaisonnement herbacé, qui possède à peu près les propriétés hygiéniques de la moutarde, mais sans en avoir la grande digestibilité.

Mangé avec les rôtis (notamment ceux de volailles), ou bien servi en salade, il a un pouvoir d'excitation bien avéré sur l'estomac paresseux, et prévient la constipation. Mais bien des personnes, dont l'estomac

est sain et même robuste, supportent difficilement ce condiment herbacé. Les dames notamment et les individus à tempérament sanguin ne peuvent digérer le cresson, qui détermine, chez eux, de désagréables poussées congestives à la face, et parfois même de l'urticaire généralisé.

C'est surtout à cause de la partie ligneuse que cette indigestibilité existe, et c'est même à sa faveur que le cresson agit comme un laxatif sur l'intestin, d'une façon mécanique : action comparable à celle du pain de son, de la graine de lin, etc. Le jus de cresson, au contraire, est assez digestif : stimulant et tonique par l'iode, le soufre, le fer et le phosphore qu'il renferme, il a rendu des services curatifs dans la scrofule, le scorbut, certaines formes de la phthisie. Nous en avons prescrit avec avantage à des nourrices allaitant des enfants suspects d'hérédité morbide : le cresson transmet au lait ses propriétés *altérantes* très efficaces. Le jus du cresson, dit *alénois*, jouit d'une action résolutive marquée : Guéneau de Mussy a pu guérir, par lui, des eczémas rebelles à tout traitement : mais il est nécessaire de prescrire à très hautes doses ce liquide, surtout s'il est bien toléré par le tube digestif.

Le cresson (nous croyons l'avoir dit) est connu de toute antiquité. Les Arabes et les Persans d'autrefois en faisaient le plus grand cas, et ses vertus sont chantées dans bien des coins de la littérature orientale. A Rome, on le servait sur toutes les tables des riches : les anciens Romains avaient bien soin de le manger cuit, ce qui le rend à la vérité plus digestible, mais en lui faisant perdre ses précieuses propriétés. Chez nous, le cresson est un aliment populaire par excellence; croyez-vous que Paris en consomme annuellement près de 4 millions de kilogrammes? Ce chiffre prodigieux ne pouvait être atteint que par la culture. Au siècle dernier, en effet, nos pères ne connaissaient que le cresson sauvage. C'est vers 1810 qu'un Français, Cardon, à l'imitation d'un agronome bavarois, établit, le premier, dans les environs de Senlis, de magnifiques cressonnères. Ce sont des fosses, aujourd'hui multipliées par tous les marais suburbains, des fosses où, par le bouturage, on arrive aisément à la culture intensive et vraiment commerciale du *nasturtium*, destiné à l'approvisionnement constant du ventre insatiable de Paris.

La chicorée, qu'elle soit sauvage ou potagère, est une syanthiérée que nous mangeons volontiers en salade, ou bien à la façon des épinards, cuite à la crème et mélangée au jus. Si le cresson contient de l'iode en proportion notable, la chicorée, elle, contient du nitre. Elle est, pour ce fait, diurétique et laxative, favorable aux bilieux et aux constipés, utile aux sujets dont l'alimentation est succulente, aux organismes dont la recette est supérieure à la dépense. En effet, par son principe amer, elle est tonique et apéritive, et capable de lutter contre les tendances dyspeptiques. Les anciens attribuaient même au principe amaro-astringent de la chicorée une vertu certaine contre la fièvre. Sans aller aussi loin, nous croyons fermement à son action tonique : les vétérinaires assurent du reste que cette plante leur rend les plus signalés services pour la cure de l'anémie des races bovine et ovine.

La barbe de capucin, la scarole, l'endive et bien d'autres salades plus ou moins fines ou frisées, ne sont que des variétés de la chicorée sauvage, profondément modifiées par la culture. Toutes les chicoracées, pissenlits, salsifis, scorsonères, laitues, etc., participent, d'ailleurs, des mêmes propriétés hygiéniques. On obtient, la variété dite *barbe de capucin* en privant la plante de lumière : cette privation cause, chez le végétal, comme chez la bête, une anémie profonde; la matière verte disparaît, les liges s'allongent et s'amollissent, l'acreté sauvage s'atténue agréablement. Bref, il s'agit d'un étiolement artificiellement produit, pour la plus grande gloire de la cuisine.

On sait que, torréfiée, la racine de chicorée est usitée, depuis le blocus continental, comme succédané du café. Elle en diminue les propriétés énérvantes, sans nuire au goût exquis de l'infusion.

... aux poètes si chère,
Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire.
Mais il faut, bien entendu, que la chicorée ne soit pas, elle-même, en proie à cet oidium industriel de la falsification. Et rien, il faut bien le dire, n'est plus falsifié que la chicorée, en cette vallée de larmes et de laboratoires municipaux!

Les préparations de chicorée (tisane, extrait, etc.) rendent quelques services en médecine, comme stomachiques, et surtout contre l'atonie digestive. Nous les apprécions dans le traitement de certaines affections de la peau liées à des embarras du foie ou de l'estomac. Quant au sirop dit de *chicorée* (célèbre dans la médecine des nouveau-nés et dans celle des bonnes-femmes), ce n'est qu'un sirop de rhubarbe composé, dont le nom anodin masque le serpent pharmaceutique, caché sous les herbes : *latet anguis*...

Etude de M^e MARCELLIN MARS, huissier à Monaco, 12, rue de Lorraine

OCCASION UNIQUE

VENTE VOLONTAIRE DE VINS FINS, LIQUEURS, ETC.

Le public est prévenu qu'il sera procédé, par le ministère du soussigné, dès lundi 23 février courant et jours suivants, s'il y a lieu, à 9 heures du matin et à 2 heures du soir, dans le jardin de la Villa Fouilleroux, rue Grimaldi, Condamine, à la vente aux enchères publiques de 27,000 bouteilles de vins fins, français et étrangers, vins de liqueurs, tels que : Médoc, Saint-Estèphe, Saint-Emilion, Langlade, Graves, Bourgogne, Chambertin, Pommard, Champagne, Alicante, Madère, Marsala, Malaga, Cognac, Rhum, etc., etc., marques de 1^{er} ordre.

Au comptant.
L'adjudicataire paiera 5 p. % en sus du prix d'adjudication.

Monaco, le 16 février 1885.

L'Huissier, MARS.

P. S. — Pour traiter à l'amiable, avant la vente, s'adresser sur les lieux, ou rue de Lorraine, 12, au susdit M^e MARS, huissier.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 février 1885

CANNES, b. Gambaetta, fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
S ^{te} -MAXIME, b. Deux Frères, fr., c. Courbon,	bois à brûler.
SAN REMO, brick goël., Catterina, ital., c. Bregliano,	vin.
NICE, vap., Vent-Debout fr., c. Lambert,	passagers.
ID. vap., Niçois, fr., c. Amic,	id.

Départs du 9 au 15 février

SALINS D'HYÈRES, trois-mâts Turku, russe, c. Sundell, sur lest	id.
CANNES, b. Gambaetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
NICE, b. Deux Frères, fr., c. Courbon,	id.
ID. vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.
ID. vapeur, Niçois, fr., c. Amic,	id.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M^{me} M. A. CLAUDETTE STECCHI, née DOUHIN, sera célébré le mardi 3 mars prochain, à 10 heures précises, en la Cathédrale de Monaco.

On est prié de considérer cet avis comme une invitation à assister à cette cérémonie.

UNE BONNE NOUVELLE

LÉON 1^{er} Chapelier de Paris, 21, rue Daunou, si renommé, vient d'ouvrir une Succursale à Nico, entre l'entrée du Casino et du Cercle Masséna. — Prix très modérés

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et orange — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

Médailles — Diplôme d'Honneur
LIQUEUR DE GILIS

Guérit les genoux couronnés du cheval, toutes les plaies et blessures des animaux.
2 francs le flacon, dans toutes les pharmacies.

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES
COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES
SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX
Soins particuliers de la tête
SCHAMPOOING AMÉRICAIN
FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

A. KUNZ

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

AGENCE GÉNÉRALE DE LOCATION

DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTE & ACHAT DE PROPRIÉTÉS & DE FONDS DE COMMERCE
REGIE D'IMMEUBLES

LOCATION & VENTE DE PIANOS

A. ROUSTAN

Avenue de la Costa — Grand Hôtel — MONTE CARLO



Codéme Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{is}.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 11 (14 février 1885) :

Art et Chiffons par Frivoline, dessin de H...y. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Provinciale, par Feather, dessin de H...y. — Comment elles voudraient vivre, dessins de L. Esnault. légendes de P. de Cantelau. — L'exposition des Aquarellistes (suite), dessins de Neuville, Delost, Maurice Leloir, E. Lambert et Worms. — Modernités, par Jean Lorrain. — Chronique mondaine, par Montjoye, dessin de H...y. — Courrier de Nice, par Mario. — Courrier des théâtres, par Chiffon, dessin de H...y. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petit courrier, par Le Commandeur.

ABONNEMENTS :

PARIS : Un an, gravure coloriée	60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée	50 »
— Six mois	32 »
— Trois mois	17 »

Départements et étranger, port en sus. Rue Halévy, 8, Paris.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	10	759.3	759.2	759.8	760.3	761.6	10.4	11.1	11.2	10.6			
11	63.4	64.7	64.6	64.3	64.6	9.6	12.0	11.3	10.0	9.5	62	O id.	id.
12	63.4	63.6	61.8	62.9	63.6	10.4	11.5	11.6	11.3	11.0	73	O id.	id.
13	64.2	65.2	65.4	65.6	66.7	9.0	10.4	10.2	9.4	8.6	72	S. E. assez fort.	id.
14	65.8	66.1	65.6	65.0	64.7	8.0	9.7	10.4	10.0	9.6	76	S. O. modéré	id.
15	64.7	65.2	64.2	64.6	65.0	11.2	12.4	13.6	12.3	11.8	73	S. O. id.	nuageux
16	65.2	65.3	65.0	64.4	63.5	11.4	12.8	12.9	11.8	11.4	77	S. O. id.	couvert

DATES		10	11	12	13	14	15	16
Températures	Maxima	13.8	12.4	13.7	13.3	12.3	13.7	13.4
extrêmes	Minima	9.8	7.8	7.6	8.5	5.9	8.6	9.9

Pluie tombée : 0^{mm}